

Nominations des prêtres pour les paroisses au 1^{er} septembre 2020

Par décision de Mgr **SYLVAIN BATAILLE**, évêque de Saint-Etienne, à compter du **1^{er} septembre 2020** :

Saint-Roch-des-Montagnes

Le Père **CHRISTIAN DEFRANCE**, curé de la paroisse Saint-Vincent-en-Lignon, est nommé en outre administrateur de la paroisse Saint-Roch-des-Montagnes.

Le Père **GERMAIN RAKOTONDRANIVO**, prêtre du diocèse d'Antsirabe (Madagascar), est nommé vicaire des paroisses Saint-Roch-des-Montagnes et Saint-Vincent-en-Lignon. Il résidera à la maison paroissiale de Boën.

Saint-Paul-en-Forez-Donzy

Le Père **PATRICK DE BREUVAND** est nommé curé in solidum de la paroisse Saint-Paul-en-Forez-Donzy. Il sera modérateur de la charge pastorale. Il résidera à la maison paroissiale de Feurs.

Le Père **WOJCIECH OZOG**, missionnaire de la Salette pour la Province de Pologne, est nommé curé in solidum de la paroisse Saint-Paul-en-Forez-Donzy. Il résidera à la maison paroissiale de Feurs.

Sainte-Claire-Sainte-Thérèse-en-Forez

Le Père **MARTIN PANHARD**, prêtre de la Communauté Saint-Martin, est nommé curé de la paroisse Sainte-Claire-Sainte-Thérèse-en-Forez. Il résidera à la maison paroissiale de Montbrison.

La Communauté Saint-Martin enverra aussi un prêtre pour être vicaire, ainsi qu'un diacre en vue du sacerdoce.

Sainte-Cécile

Le Père **YVES RAYMOND**, curé de la paroisse Saint-François-en-Forez, est nommé en outre administrateur de la paroisse Sainte-Cécile pour une durée d'un an.

Saint-François-en-Forez

Le Père **INNOCENT KHONDE MABIALA**, prêtre du diocèse de Boma (RDC), est nommé vicaire de la paroisse Saint-François-en-Forez. Il résidera à la maison paroissiale de Veauche Bourg.

Le Père **LOUIS TRONCHON** apportera son concours à la paroisse Saint-François-en-Forez.

Saint-Vincent-de-Paul

Le Père **GEORGES NSAFU NSAFU**, prêtre du diocèse de Boma (RDC), est nommé administrateur de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul.

Notre-Dame-de-la-Joie

Le Père **RODOLPHE BERTHON** est nommé curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Joie. Il résidera à la maison paroissiale de Montaud.

Saint-Benoît

Le Père **REMI-GABRIEL PERCHOT** est nommé vicaire des paroisses Saint-Benoît et Saint-Etienne. Il résidera à la maison paroissiale de Saint-Roch.

Saint-Luc

Le Père **BRUNO CORNIER**, vicaire général, est en outre nommé curé de la paroisse Saint-Luc. Il résidera à la Maison diocésaine.

Sainte-Marie-en-Ondaine, Saint-Martin-en-Ondaine et Sainte-Anne-de-Lizeron

Le Père **PHILIPPE BRUNEL** est nommé curé des paroisses Sainte-Marie-en-Ondaine et Saint-Martin-en-Ondaine, ainsi qu'administrateur de la paroisse Sainte-Anne-de-Lizeron. Il résidera à la maison paroissiale du Chambon Feugerolles.

Le Père **FLAVIEN MERLIN KHONDE KHONDE**, prêtre du diocèse de Boma, est nommé vicaire de la paroisse Sainte-Anne-de-Lizeron pour un an. Il résidera à la maison paroissiale de Roche-la-Molière.

Le Père **GUY DAURAT** apportera son concours aux paroisses Sainte-Marie-en-Ondaine et Saint-Martin-en-Ondaine. Il résidera pour un an à la Maison de l'Avenir à Saint-Etienne.

Le Père **YVES PELEN** apportera son concours aux paroisses Sainte-Marie-en-Ondaine et Saint-Martin-en-Ondaine.

Le Père **GERARD REY** apportera son concours aux paroisses Sainte-Marie-en-Ondaine et Saint-Martin-en-Ondaine. Il résidera à la maison paroissiale de Fraisses.

Saint-Ennemond-en-Gier

Le Père **GILBERT THOLLET** est nommé curé de la paroisse Saint-Ennemond-en-Gier. Il résidera à la Maison Sainte-Thérèse.

Sainte-Marie-Madeleine-en-Gier

Le Père **ANDRE BELMONTE** apportera son concours à la paroisse Sainte-Marie-Madeleine-en-Gier. Il résidera au presbytère de l'église Saint-Jean à Rive-de-Gier.

Saint-Régis-d'Argental

Le Père **NICOLAS FASOLI** est nommé curé de la paroisse Saint-Régis-d'Argental. Il résidera à la maison paroissiale de Bourg-Argental.

Sainte-Marie-entre-Rhône-et-Pilat

Le Père **MARCIN JÖZWIAK**, prêtre du diocèse de Kalisz (Pologne), est nommé curé de la paroisse Sainte-Marie-entre-Rhône-et-Pilat. Il résidera à la maison paroissiale de Pélussin.

Par ailleurs,

Le Père **PHILIPPE CHOMAT** est admis à prendre une année sabbatique à Notre-Dame de Vie (Vénasque).